

**COMMUNIQUE CONJOINT SANCTIONNANT
LA VISITE D'AMITIE ET DE TRAVAIL DE SON
EXCELLENCE MONSIEUR JOHN DRAMANI
MAHAMA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
DU GHANA AU TOGO**

LOME, LE 09 SEPTEMBRE 2013

1-Dans le cadre des concertations périodiques, des excellentes relations d'amitié, de solidarité, de coopération et des liens historiques qui existent entre le Togo et le Ghana et, à l'invitation de **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE**, Président de la République Togolaise, **Son Excellence Monsieur John DRAMANI MAHAMA**, Président de la République du Ghana, a effectué une visite d'amitié et de travail au Togo, le 9 septembre 2013.

2-Au cours de cette visite, les deux Chefs d'Etat ont procédé à des échanges de vues sur des questions d'intérêt commun d'ordre bilatéral, sous-régional et international.

3-Abordant les questions politiques d'ordre bilatéral, les Présidents **John DRAMANI MAHAMA** et **Faure Essozimna GNASSINGBE** se sont félicités du climat de bon voisinage qui existe entre les deux pays et ont réitéré leur volonté commune de poursuivre la réalisation des projets et programmes mutuellement bénéfiques aux deux pays. Ils se sont accordés sur la nécessité de renforcer le climat de bonne entente qui existe entre les populations togolaises et ghanéennes.

4- **Son Excellence Monsieur John DRAMANI MAHAMA** s'est réjoui de la bonne tenue des élections législatives du 25 juillet 2013 au Togo et a salué les efforts entrepris par le Président **Faure Essozimna GNASSINGBE** pour l'enracinement de la démocratie et de l'Etat de droit dans son pays.

5- Le Président **John DRAMANI MAHAMA** a, en outre, félicité le Président **Faure Essozimna GNASSINGBE** pour les efforts que le Togo ne cesse de déployer en tant que membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies en vue de maintenir la paix et la sécurité internationales.

6-Le Président **Faure Essozimna GNASSINGBE** a, à son tour, renouvelé à son Homologue ghanéen ses vives félicitations suite à la confirmation par la Cour suprême du Ghana de sa victoire à l'élection présidentielle de décembre 2012.

7- S'agissant de la coopération entre les deux pays, les deux Chefs d'Etat ont passé en revue les projets communs en cours de réalisation et ont réaffirmé leur volonté d'œuvrer au renforcement des activités économiques.

8- Les Présidents **Faure Essozimna GNASSINGBE** et **John DRAMANI MAHAMA** se sont félicités de l'évolution positive du projet d'adduction d'eau

potable de Sogakopé-Lomé et ont insisté sur la nécessité d'accélérer les procédures, notamment à travers la signature du Mémorandum d'Entente en vue de sa concrétisation.

9-Dans le domaine de l'énergie, les deux Chefs d'Etat ont relevé, avec satisfaction, les avancées réalisées dans le cadre de l'interconnexion électrique entre le Togo et le Ghana et ont instruit les Ministres et les services concernés de leurs pays respectifs, de prendre les dispositions pour l'exécution rapide des projets complémentaires dans ce secteur important pour le processus de développement.

10- Sur le plan économique, les Présidents **Faure Essozimna GNASSINGBE** et **John DRAMANI MAHAMA** ont appelé à l'intensification des échanges entre les deux pays et ont réitéré leur détermination à tout mettre en œuvre pour faciliter la libre circulation des personnes et des biens, conformément aux dispositions pertinentes du Traité révisé de la CEDEAO.

11- A cet égard, les deux Chefs d'Etat se sont félicités des actions entreprises pour la concrétisation du projet de Corridor Abidjan-Lagos et ont salué la réhabilitation et la modernisation des infrastructures routières ainsi que la construction du Poste de Contrôle Juxtaposé de Noépé.

12. Examinant la question de la préservation des ressources forestières, les Présidents **Faure Essozimna GNASSINGBE** et **John DRAMANI MAHAMA** ont convenu de renforcer leurs actions dans la lutte contre le commerce transfrontalier illicite du bois. A cet effet, ils ont instruit leurs Ministres d'engager des discussions en vue de conclure un accord dans ce domaine.

13- S'agissant du projet conjoint de construction du barrage polyvalent à Juale au nord du Ghana, le Président **Faure Essozimna GNASSINGBE** a renouvelé à son Homologue ghanéen le vif souhait de son pays de voir cet important ouvrage réalisé dans les meilleurs délais.

14. Abordant la question des frontières communes entre les deux pays, **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE** a exprimé le vif souhait du Togo d'ouvrir des négociations avec la partie ghanéenne sur la délimitation de leurs frontières maritimes.

15. Les Présidents **Faure Essozimna GNASSINGBE** et **John DRAMANI MAHAMA** sont convenus de la tenue de la prochaine Grande Commission

Permanente Mixte de Coopération au Ghana en 2014 à une date qui sera fixée par voie diplomatique.

16- Evoquant la question de la criminalité transfrontalière organisée et de la piraterie maritime, les deux Chefs d'Etat ont salué les efforts de coopération entre les services de sécurité des deux pays ainsi qu'avec Interpol. A cet égard, ils ont souligné l'importance des conclusions de la Conférence de Yaoundé sur la piraterie maritime et celles des pays de la Commission du Golfe de Guinée tenues respectivement, les 24 et 25 juin 2013 et les 9 et 10 août 2013 à Malabo, qui recommandent l'adoption d'une stratégie commune pour lutter efficacement contre ce fléau.

17- Examinant la situation dans la sous-région ouest-africaine, les Présidents **Faure Essozimna GNASSINGBE** et **John DRAMANI MAHAMA** ont noté avec satisfaction le déroulement de l'élection présidentielle du 11 août 2013 au Mali, dans un climat apaisé, équitable, transparent et démocratique qui traduit la maturité politique du peuple malien. Ils ont formé le vœu que le processus de réconciliation nationale et de reconstruction économique amorcé par le Mali connaisse un heureux aboutissement.

18- Abordant les questions ayant trait à l'intégration régionale, les Présidents **Faure Essozimna GNASSINGBE** et **John DRAMANI MAHAMA** se sont réjouis des actions de la CEDEAO et des autres institutions dans le cadre de la prévention et du règlement des conflits et ont réaffirmé leur détermination à poursuivre la construction de l'espace communautaire dans un climat de paix et de cohésion renforcé.

19- S'agissant des crises sur le continent, les deux Chefs d'Etats ont exprimé leur préoccupation face aux situations en Egypte, en République Centrafricaine et en République Démocratique du Congo et ont réaffirmé la nécessité de privilégier le dialogue et la concertation afin de trouver des solutions durables.

20- Abordant la situation en Syrie, les deux Présidents ont condamné les violences et les tueries massives engendrées par ce conflit. Ils ont une nouvelle fois exprimé leur attachement à la paix et à la sécurité partout dans le monde et réaffirmé leur adhésion au règlement des différends par des voies pacifiques.

21- Au terme de sa visite, **Son Excellence Monsieur John DRAMANI MAHAMA**, Président de la République du Ghana, a exprimé à son Frère et Ami, le Président **Faure Essozimna GNASSINGBE**, au Gouvernement et au peuple togolais, ses vifs remerciements et sa profonde gratitude pour l'accueil chaleureux et fraternel qui lui a été réservé ainsi qu'à sa délégation.

22- Le Président **John DRAMANI MAHAMA** a invité **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE** à effectuer une visite au Ghana.

23- Le Président **Faure Essozimna GNASSINGBE** a accepté cette invitation de bonne grâce. La date de cette visite sera fixée ultérieurement par voie diplomatique.

La liste des délégations est annexée au présent communiqué conjoint.

Fait à Lomé, le 09 septembre 2013

Pour la République Togolaise

Pour la République du Ghana

Elliott OHIN

Ministre d'Etat,
Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération

EMMANUEL ARMAH-KOFI BUAH

Ministre de l'Energie et du Pétrole